

## deuxiemeavis.fr se voit attribuer la certification MIMS



Paris, le 27 novembre 2021

deuxiemeavis.fr – service qui permet au malade et à son médecin d'accéder à un haut niveau d'expertise médicale en cas de problème de santé sérieux ou de situation médicale complexe – vient de se voir décerner la certification du conseil scientifique de la Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée (MIMS). Une étape importante dans l'histoire de l'entreprise à mission qui permet de renforcer encore la confiance et sa crédibilité auprès des médecins et des patients.

### Une certification votée à l'unanimité

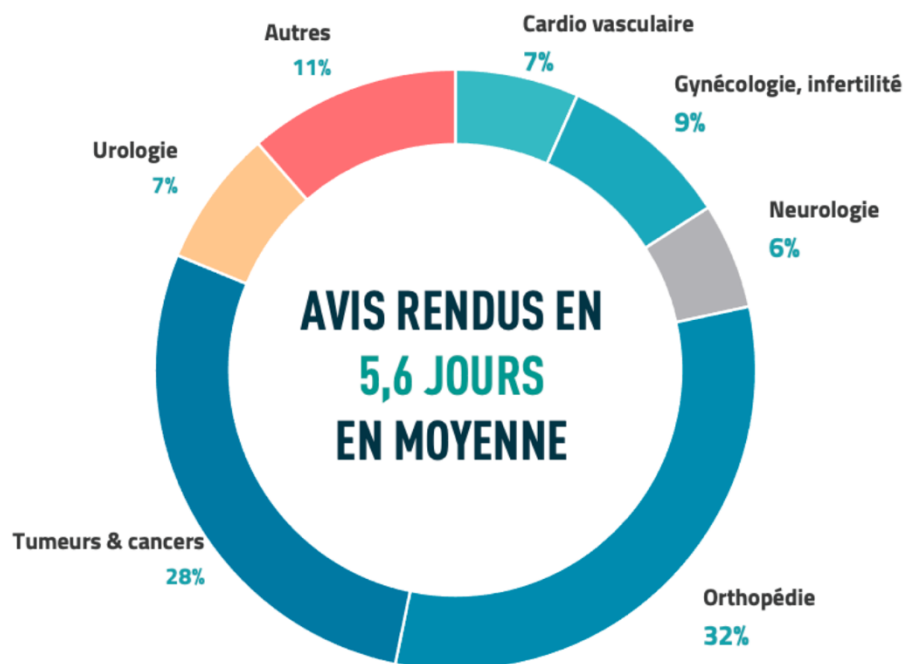
Association loi 1901 à but non lucratif créée en décembre 2020, la MIMS s'est fixée comme mission d'encourager le métissage entre les différents acteurs du monde de la santé. Avec entre autres pour objectifs de favoriser l'innovation médicale en simplifiant les parcours ; d'organiser la mise en réseau des acteurs ; de développer les transferts de technologie et d'innovation ; et enfin de certifier des projets innovants.

C'est dans cet esprit que le comité scientifique de la MIMS a choisi de décerner à l'unanimité leur certification à deuxiemeavis.fr.

Pour Olivier Colin, Président de la MIMS, « trois facteurs majeurs ont joué en faveur de deuxiemeavis.fr. Il s'agit d'abord d'une solution qui facilite la coordination entre médecins généralistes et spécialistes, et permet d'accéder en sept jours à l'expertise médicale. Il s'agit ensuite d'une solution qui est l'alliée du médecin dans son dialogue avec le patient et implique ce dernier dans son adhésion aux soins. Il s'agit enfin d'une solution qui protège les médecins face à des choix thérapeutiques difficiles. ». C'est pour cela que le service deuxiemeavis.fr a toute sa place dans la vision du cabinet médical 2030.

Pour Pauline d'Orgeval, Présidente de deuxiemeavis.fr, cette certification de la MIMS représente une forme de reconnaissance et une marque de confiance précieuse de la part d'acteurs incontournables du monde de la santé. En outre, « c'est une belle opportunité pour deuxiemeavis.fr de participer, aux côtés de la MIMS et de ses partenaires à la construction du système de santé de demain. C'est aussi un moyen inédit pour nous de profiter du réseau, des compétences et des conseils de tous ceux qui participent à l'action et au développement de la MIMS. »

Rappelons pour conclure que deuxiemeavis.fr propose, à bientôt 25 millions de bénéficiaires, d'accéder en moins de 7 jours à plus de 250 médecins experts de plus de 650 maladies graves ou invalidantes.



**A propos de deuxiemeavis.fr :**

Fondé en 2015, le service deuxiemeavis.fr propose aux patients confrontés à un problème de santé sérieux d'obtenir rapidement l'avis d'un médecin expert de ce problème de santé susceptible d'aider le patient et son médecin à faire le meilleur choix thérapeutique. 100 % sécurisé et confidentiel, dans le respect de la déontologie médicale et du droit des patients, deuxiemeavis.fr garantit en moins de 7 jours l'avis médical argumenté d'experts (+ de 250 médecins experts référencés) sur plus de 650 maladies sur la base d'un dossier médical complet. Ce service est entièrement pris en charge par les complémentaires santé des patients. Deuxiemeavis.fr ambitionne de démocratiser l'accès à l'expertise médicale et entend ainsi devenir une référence de la e-santé en France.

**Contact Presse deuxiemeavis.fr :**

**Sandrine Lennes**

[Sandrine.lennes@gmail.com](mailto:Sandrine.lennes@gmail.com)

Tél : 06.82.97.89.04